

Compte-rendu du Conseil Municipal du mardi 20 novembre 2018

Absent : FLEURY Jacky

Excusé : FORGET Jean-François

10/12 présents

11 votants car M. FORGET JF a donné pouvoir à M. SAVARY Ph.

Y'a du public ce soir !!

CANTINE

Des parents d'élèves et représentants élus du conseil d'école sont présents pour assister au débat de l'avenir de notre prestataire Océane Restauration. En effet, plusieurs éléments nous sont remontés.

Historique

- Départ pour ses droits à la retraite de M. GOUPIL Guy (« cantinier » du village).
- À l'amorce de son départ, réflexion sur l'avenir de la gestion de la cantine.
- Réunions (école, publique, conseil municipal), réflexions, choix final que vous connaissez...
- **Divers arguments pour un prestataire :**
 1. Pas de « coupure » en cas d'arrêt maladie – Continuité de service.
 2. Gain financier (contrat aidé, moins de « logistique »...).
 3. Le matériel commençait à devenir vétuste – Investissements de matériels.
- **Divers arguments contre un prestataire extérieur :**
 1. Les enfants aimaient bien leur cantinier (contact, proximité, lien affectif...).
 2. La fameuse réputation de cuisine « industrielle ».
 3. Les circuits courts (même s'ils existent à proximité de l'entreprise bretonne).
 4. Les barquettes plastiques sont visuellement moins appétissantes / alléchantes.

- **Les radicaux libres**

1. Discussions parentales pré-adhésion ?
2. Influence entre enfants ?
3. Les fameux à priori ?

- **Les faits et éléments du RETEX (REtour d'EXpérience)**

1. Gaspillage – Pourquoi ? Goût, aspect visuel, mauvais appétit, enfants difficiles ?
2. Demandes de modifications de denrées en fonction des retours de parents et enfants.
3. Soucis gastriques d'adultes.

Nous ferons un courrier aux parents avant les fêtes de fin d'année pour les sonder. Océane Restauration a été contactée pour savoir si nous pouvons résilier avant la date contractuelle. Nous aurons un rendez-vous au Conseil Départemental pour nous renseigner quant à la possibilité d'être fournis par eux. À suivre...

INDEMNITES TRESORIER PRINCIPAL

Nous devons valider l'indemnité pour le compte du trésorier principal du secteur de MAYENNE. Ce dernier est le garant de nos comptes et nous conseille sur différents sujets inhérents aux comptes publics de notre commune. Il engage également sa responsabilité personnelle s'il y avait des soucis sur les comptes. Depuis quelques années, nous n'avons plus de conseils et ne rémunérons pas le trésorier. Concernant M. RICHOU et sa récente disponibilité, nous proposons d'accepter 396.34 € brut soit 358.59 € net.

Nous délibérons : *(dont 1 voix par pouvoir)*

**Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00**

COMPTABILITÉ

Sur une ligne budgétaire, nous avons sous-évalué le montant du FPIC (Fonds de Péréquation InterCommunal).

Nous délibérons : *(dont 1 voix par pouvoir)*

**Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00**

ASSURANCE du PERSONNEL

Pour la nouvelle adhésion mutualisée avec le Centre de Gestion de La MAYENNE, il est proposé d'adhérer à la société GROUPAMA en lieu et place de CNP (années 2014-2018).

Le contrat est pour une durée de 4 années.

Nous délibérons : *(dont 1 voix par pouvoir)*

Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

CIMETIERE

Nous proposons, après lecture des modifications et mises à jour, de valider le nouveau règlement du cimetière (consultable en mairie).

Il est proposé de faire établir un plan des tombes pour que les personnes souhaitant se recueillir puissent mieux s'orienter.

Nous délibérons : *(dont 1 voix par pouvoir)*

Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

PHOTOCOPIEUR

Une nouvelle proposition émanant d'un autre fournisseur nous ferait gagner 160 €/an. Bien entendu, le gain est minime car nous avons encore deux années de contrat. Toutefois, le coût/copie serait également moindre.

Nous proposons de quitter COPY – CONCEPT et d'accepter l'offre DELTA BUREAU.

Nous délibérons : *(dont 1 voix par pouvoir)*

Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

QUESTIONS DIVERSES

ÉMERAUDE III

Les travaux de finition sont sur le point d'être terminés. Les paysagistes ont été obligés de se retirer en raison des intempéries.

ILLUMINATIONS

Nous poserons les illuminations le 24 novembre et le 1^{er} décembre pour une mise en lumière le vendredi 7 décembre.

RUE DE LA PERRIERE

Un projet est présenté pour l'aménagement d'un îlot de la rue de La Perrière. Nous établirons un devis et respecterons la butte existante en la réduisant de hauteur mais en comblant l'espace dédié aux loisirs (pétanque etc.). Il restera tout de même un espace de jeux et nous verrons pour mieux stabiliser les receveurs de recyclage ainsi qu'un espace de stationnement. À suivre...

ADOS COM

Pour le prochain conseil, nous aurons à décider si nous adhérons ou non à ADOS COM. Nous proposons de faire une réunion publique pour expliquer le fonctionnement de cette structure et recueillir l'avis des adolescents et de leurs parents.

Prochain conseil le mardi 18 décembre 2018